La fête

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1977)**

Heft 417

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La fête

La solitude des clients de café de campagne, le dimanche après-midi, entre 14 heures et 16 heures ! S'y réfugient les fautes-de-mieux. Et s'observent encore des degrés de dignité entre eux, admis au cercle des cartes et tolérés du bout de la table. Alors, t'as été à la Fête ? — Oui, et je le regrette pas.

Un des hommages que les auteurs auraient goûté dans sa sincérité : pas de regrets !

Mais l'adhésion populaire évidente et l'investissement de toute une région en temps et en argent, l'importance exceptionnelle du spectacle, ont créé un chauvinisme vaudois pénible. La critique est ressentie comme un crime de lèse-patriotisme et toute réserve classée comme aigreur d'intellectuels incapables d'être au diapason.

Cette complaisance, cette autocensure, ce conformisme sont hélas ! la négation de la Fête comme création artistique. Vivante, elle devrait être discutée passionnément. L'absence de critiques la ravale au rang de spectacle à beaux costumes, à peplums vaudois.

Entrons donc en matière !

La qualité de la Fête 1977 a été d'être un beau cortège et, faiblement, une dramaturgie. Depuis sa dernière édition de 1955, la Fête cherche à concilier le cortège, élément originel, que justifie toujours le nombre des figurants et les «passages obligés » du scénario : troupeaux, armaillis, claqueurs de fouet, mariés, amis de la noce, etc., concilier donc le cortège et l'opéra que souligne l'importance des chœurs, de l'orchestre et le déroulement en un lieu scénique, non plus sur une place, mais au fond d'une arène de seize mille spectateurs.

Cette conciliation de deux exigences contraires, le cortège et l'opéra dramatique, 1955 et 1977 l'ont cherchée sans trouver l'équilibre.

1955 introduisait des éléments scéniques nouveaux : le grand escalier, très hollywoodien, avec quelques temps forts réussis, au prix d'un mélange de tradition et de kitch.

1977 a cherché une dramatisation dans la signification symbolique des saisons et des jours, mais a, paradoxalement, privilégié le cortège.

Les arènes d'abord. Beaucoup en ont fait l'éloge, car de leur place ils voyaient le lac et, sur le lac, la Vaudoise ! Mais en plaçant face au public le « Dinosaure », isolé, portant le chœur, l'orchestre, la stéréo et les projecteurs, grand machin qui était un faux mur de scène, coupé à gauche et à droite pour permettre l'entrée et le dégagement des acteurs sur les quais, on a aboli le lieu scénique. Le public voyait arriver de loin le cortège des figurants, sans qu'il y ait une « entrée en scène » possible. La dramatisation en était affaiblie. La conception des arènes nous est apparue comme la faiblesse majeure de la Fête 1977.

La mise en scène qui en résultait était logiquement surtout animation de farandole. Les costumes très beaux dans le jeu de leurs couleurs défilaient devant des spectateurs plus admiratifs qu'émus.

On ne pouvait éviter les rondes; or les variations sur les petites rondes qui font de grandes rondes sont nombreuses, mais restent dans la gamme de « trois petits tours et puis s'en vont ». Manquaient quelques moments forts, une véritable chorégraphie, que seuls auraient pu donner probablement des danseurs professionnels. L'absence d'un chorégraphe, quelle lacune ! Et on peut regretter dès lors que le public à la recherche d'émotion se soit rabattu sur le seul et classique Ranz des vaches.

La recherche du symbolisme et du sacré faisait, sur ce fond aimable de rondes, très contreplaqué. Evident dans la nouvelle saison du Renouveau, où les gosses, mis en scène de manière très Fête du bois, devenaient enfants de chœur, saint-sulpiciens comme on en fait plus !

Dans les possibilités nouvelles d'expression, il faut souligner le rôle du récitant tenu par le roi, qui démontre que les moyens modernes d'amplification permettraient d'individualiser le spectacle et de faire plus souvent, plus longuement valoir le texte. De même la musique pourrait, sur la base de cette expérience, renoncer à l'emploi trop constant des gros volumes sonores de l'orchestre ou des chœurs.

La Fête des vignerons est incontestablement une chose unique. Si nous nous sommes arrêtés à quelques remarques critiques, c'est parce que nous pensons qu'elle mourra si, au lieu d'en faire le sujet de vraies discussions, on l'étouffe sous la complaisance.

Aménagement du territoire : après la polémique

Cent fois sur le métier... Tenu par un mandat impératif qui date déjà de quelque huit ans (acceptation par le peuple de deux articles constitutionnels le 14 septembre 1969) le législateur fédéral propose en consultation un nouveau projet de loi sur l'aménagement du territoire après l'échec, devant le peuple, d'un premier texte en juin de l'année dernière.

Le thème de réflexion est évidemment d'importance. A DP, nous avions soutenu les précédentes propositions du Conseil fédéral qui avaient du reste trouvé grâce, à des majorités confortables, devant le Parlement, mais avaient fait l'objet d'un référendum patroné par la Ligue vaudoise, finalement soutenue au vote par une (faible) majorité de citoyens helvétiques.

Dans le public, à n'en pas douter, la campagne précédant le dernier vote n'aura pas laissé de traces impérissables : le débat sur le fond avait été systématiquement éludé au profit d'affrontements passionnels centrés sur de grands mots au pouvoir mystérieux. Souvenez-vous : centralisation, technocratie, fédéralisme... De leur côté, après le dépouillement du scrutin, les spécialistes de l'aménagement ont dû disséquer les conflits d'intérêt, discerner les positions véritables au-delà de la polémique, pour trouver enfin une formulation renouvelée qui rencontre une adhésion suffisante. Quel aurait été, du reste, le sort de leur premier projet si il avait passé la rampe de justesse ? on peut se le demander, en reconnaissant que ce